ALPHONSE KARR.

LES

GUÊPES

Février.

PARIS

RUE NEUVE-VIVIENNE, 46.

1841

Imprimerie Lange Levy et Ce, 16, rue du Croissant.

Sommaire.

—

Nouveau canard. — L'auteur des *Guêpes* est mort. — Les Parisiens à la Bastille. — Scènes de haut comique. — Les fortifications. — M. Thiers. — M. Dufaure. — M. Barrot. — Influence des synonymes. — Les soldats de lettres. — Le lieutenant-général Ganneron. — Tous ces messieurs sont prévus par Molière. — Chodruc Duclos. — Alcide Tousez. — Madame Deshoulières. — Où se roule-t-on? — M. de Lamartine. — M. Garnier-Pagès. — Proscription dudit. — Les fortifications et les fraises. — Ceux qui se battront. — Ceux qui ne se battront pas. — Invasion des avocats. — Les hauts barons du mètre. — Les gentils hommes et les vilains hommes. — Cassandre aux Cassandres. — La tour de Babel. —

Confusion des langues qui n'arrête rien. — Hégire. — L'échelle tirée. — Avénement de Mgrs les marchands bonnetiers.—Le bal del'ancienne liste civile. — Costume exact de Mmes Martin (du Nord), Lebœuf et Barthe. — Costume de MM. Gentil. — de Rambuteau. — Gouin. — Roger (du Nord), etc., et autres talons rouges. — Mehemet-Ali. — Le bal au profit des inondés de Lyon. — Affaire d'honneur entre M. de B... et un domestique de Mme Rambuteau. — M. Rotsch. — maltôtier. -- On apporte de la neige rue Laffitte. — M. Batta. — M. Artôt. — Mère Hainguerlot. -- Relations de Mme Chevet et d'un employé de la liste civile. — M. de Lamartine et les nouvelles mesures. -- La protection de Mme Adélaïde. — Les lettres du roi. — M. J. DE.*v*. — M. A. Karr bâtonné par la livrée de M Thiers. -- De la bombe considérée comme légume. -- Envoi à S. M. Louis-Philippe.

Voici ce qu'on lit dans le journal *la Presse*.

« On a envoyé à tous les rédacteurs de journaux une lettre contenant à peu près ces mots :
« J'ai la douleur de vous apprendre que
» M. Alphonse Karr a été tué ce matin en duel.
» M. M..., son adversaire, a immédiatement
» quitté Paris. » Cette fausse lettre *anonyme*
était signée du nom d'un des amis de M. Karr,
ce qui lui donnait une triste probabilité. La sinistre nouvelle s'est répandue dans tout Paris
avant que M. Karr ait eu le temps de rassurer

sa famille. Connaissez-vous rien de plus affreux que cette mystification ? Avec de pareilles plaisanteries on peut tuer une mère, une sœur ou toute autre femme dévouée. Mais est-ce une plaisanterie ? M. Karr le croit. Il y a, dit-il, des gens qui aiment à rire. Quelques uns prétendent que c'est une méchanceté ; cela ne serait pas une excuse ; les plus fins disent : « C'est une rêverie de poltron. » Mais que ce soit une plaisanterie, une méchanceté ou un doux rêve, tout le monde est d'accord pour s'écrier : « C'est une infamie ! » En vérité, la gaîté française fait des progrès effrayans.

» Vicomte Ch. Delaunay. »



Il faut réellement que le monsieur qui a pris la peine d'écrire vingt lettres aux jour-

naux ait le rire difficile et soit peu chatouilleux pour ne pouvoir se contenter des bouffonneries de tous genres dont nous régalent les hommes sérieux de ce temps-ci.

Les directeurs des différens journaux, — à l'exception d'un seul, je crois, — ont pris la peine d'envoyer chez moi aux informations et n'ont pas inséré la lettre. — Tous mes amis, cependant, ayant appris la nouvelle dans les théâtres et dans le monde, — sont venus demander s'il était vrai que je fusse mort, et ayant appris que je n'étais que sorti, — se sont en allés en disant : Ah ! tant mieux ! — Ce qui m'a fait malgré moi penser au jour où la chose sera vraie et où les mêmes amis se le feront confirmer et diront : Ah ! tant pis !

Après quoi tout sera fini.



Il m'est revenu que quelques imbéciles, *marchands de cirage* probablement et de *sous-jupes*, — me jugeant d'après eux-mêmes, trouvent spirituel de m'attribuer la mystification, — *afin de me mettre en relief et de faire parler de moi.*

Il y a quelques mois, — à propos d'une affaire plus sérieuse, — j'ai cru devoir exiger une rétractation d'un grand carré de papier quotidien — qui s'était permis une semblable assertion. J'eus alors occasion de déclarer que je trouverais un semblable moyen honteux et indigne d'un homme d'honneur, et qu'ainsi je prendrais toute interprétation de ce genre pour une offense, etc., etc.



Oh! monsieur, — mon bon monsieur, —

vous qui êtes si gai, — que vous avez donc dû vous amuser quand cette idée si plaisante vous est venue : tiens, je vais écrire aux journaux qu'Alphonse Karr est mort, — hi hi hi. — Que cela sera donc drôle, — que je suis donc amusant, — mon Dieu, que j'ai donc d'esprit, — mort, — tué, — un cadavre. — Oh ! c'est trop bouffon ; —cela fait mal de rire comme cela. — Un corbillard, — oh ! la la, les côtes. — Un enterrement, — il faut que je me roule par terre, — je m'amuse trop.

Mon bon monsieur, vous que je suis plus près peut-être de deviner que vous n'en avez envie, — permettez-moi de vous dédier ce présent petit volume, — et de vous montrer certaines choses qui auraient pu vous inspirer quelque gaîté, — sans cependant vous distraire aussi agréablement qu'en me faisant passer pour mort.

Nous commencerons, monsieur, s'il vous plaît, par les scènes de haut comique, — de comique sérieux.

SCÈNES

DE HAUT COMIQUE. — *Comique sérieux. Les fortifications de Paris.*

Je l'ai dit le mois dernier, — *l'Étranger* dont on parle tant à la Chambre et dans les journaux, — n'est pas la cause, mais le prétexte des fortifications.

Le roi voulait avoir ses forts détachés. — J'avais cru d'abord que ce n'était que pour les bâtir,— mais j'hésite dans cette pensée depuis que j'ai vu le gouvernement essayer d'éviter ou d'ajourner l'enceinte continue.

M. Thiers comprenait que si la loi ne passait pas, — la Chambre ne pouvait se dispenser de le mettre en accusation, — pour avoir commencé les travaux sans son assentiment. — Le parti radical, — dont toute la puissance est à Paris, a voulu pouvoir gagner la partie en un seul coup de dé, en un seul coup de main.

Beaucoup de gens ont cédé à l'envie de prendre sans danger des airs belliqueux.



M. Dufaure, qui a prononcé un discours très remarquable contre le projet de loi, — disait le lendemain : — Je ne recommencerai pas, — ce pauvre roi, cela lui fait réellement trop de peine.



La gauche et M. Barrot, — qui, il y a trois ans, jetaient de si beaux cris — contre *l'embastillement de Paris*, — ont soutenu les *fortifications*. — Je le répète, — on gouverne la France avec des synonymes. — Vous changez — *gendarmerie* en *garde municipale*, — *conscription* en *recrutement*, — *Charles X* en *Louis-Philippe*, — *embastiller* en *fortifier*, — et tout le monde est content.



La plupart des Parisiens sont enchantés du vote de la loi. — Ils ont démoli la Bastille où on ne pouvait guères les mettre que les uns

après les autres; — aujourd'hui, — on bâtit autour de Paris, à leurs frais, une immense bastille, — où on les met tous avec leurs maisons, leurs enfans, leurs femmes, etc., et ils sont ravis. — Il y a progrès.



Comment, monsieur, ne vous amusiez-vous pas beaucoup à voir tous ces militaires de plume, — ces soldats de lettres : — le connétable Thiers, — le maréchal Chambolle, — le lieutenant général Ganneron, — le général de division Gouin, — le capitaine Rémusat, — le colonel Duvergier de Hauranne; — le lieutenant Léon Faucher parler tour à tour ou tous à la fois, — de courtines et d'ouvrages avancés, — de bouches à feu, de demi-lunes et de *lunes tout entières;* — ces messieurs ne vous semblaient-ils pas autant de Mascarilles prévus par Molière.

N'avez-vous pas beaucoup ri de leur escrime de citation, de ces grands noms d'une autre époque transformés en pions — que l'on avançait de part et d'autre :

Vauban — dit oui.

— Bousmar dit non.

Napoléon, — Lamarque, — Thucidyde, — Carnot. — Et chacun venant apporter les opinions les moins applicables à la question qu'il avait trouvées le matin dans des livres ouverts pour la première fois.

Puis les noms s'épuisant, à Napoléon on répondait par Chicard, — à Vauban par Chaudruc-Duclos, — ou par Arnal, — ou par Alcide Tousez, — ou par Mme Deshouillères, — ou par Jean Racine, — ou par la contemporaine, — ou par la Cuisinière bourgeoise; — puis, — on opposait Napoléon à Napoléon lui-même: — il a dit oui un jour et non un autre. — Vau-

ban à Vauban : — il a d'abord été pour les fortifications, puis il a changé d'avis.

Et comme personne ne voulait paraître moins érudit que les autres, — chacun apportait sa liste de noms, — sa kirielle de mots qu'il ne comprenait pas, — et il ne s'est levé personne pour dire :

Il serait possible que ceux qui pensaient d'une façon en ce temps-là fussent d'une opinion contraire aujourd'hui que les choses sont changées. — Il faut même le croire dans l'intérêt de leur renommée et de leur bon sens ; — car, la France d'aujourd'hui, — ce n'est pas la France de leur temps, — car Paris n'est pas leur Paris, nos passions ne sont pas leurs passions ; — car nous ne sommes pas aujourd'hui à une époque guerrière, et la meilleure preuve en est que l'on laisse MM. les avocats parler de guerre et de fortifications — sans qu'il s'élève dans toute la France un immense éclat de rire et des huées universelles.



Vous n'avez pas ri à vous tordre, monsieur, de M. Gouin-Vauban, — de M. Pyscatory-Follard? Vous ne vous êtes pas roulé par terre dans des convulsions de gaîté en voyant M. Polybe-Thiers raconter à M. Soult le siége de Gênes, et n'être pas arrêté par le vieux maréchal qui lui disait en vain : — Mais j'y étais, monsieur; — mais c'est moi qui l'ai fait ce siége, avec Masséna; — mais j'y ai eu la cuisse cassée, — monsieur.

Et le maréchal frappait sur sa cuisse, et M. Thiers racontait toujours le siége de Gênes.



Ah ! Monsieur, — cela était cependant bien plus réjouissant que de me faire passer pour mort.



M. de Lamartine a été courageux et éloquent. — M. Dufaure a été vrai et raisonnable (voir plus haut ses remords). — M. Garnier-Pagès a été non seulement spirituel et sensé, mais il s'est intrépidement séparé de son parti.



Et on n'a pas compris que Paris devient un château fort du moyen-âge, — et que la province est supprimée ; — que sur un coup de main, — appelé émeute quand cela ne réussit

pas, et glorieuse révolution quand cela réussit. — La France entière, selon le vainqueur, sera livrée aux jésuites ou à la guillotine.



On n'a pas compris que la France entière, désintéressée dans la question,— pourrait être traversée pacifiquement par une armée ennemie qui paierait ses vivres.



Paris sans fortification — peut être pris, mais est impossible à garder.

Mais Paris fortifié au prix de la fortune publique, Paris attaqué ne tiendra pas une se-

maine ;—on l'a dit : que *les fraises manquent pendant trois jours — et Paris ouvrira ses portes.*



Les hommes qui se battront à Paris sont des hommes qui n'y possèdent rien, — c'est-à-dire le peuple et les ouvriers ; — mais les propriétaires, —vous croyez qu'ils exposeront leurs maisons, — et les propriétaires sont à la chambre, — et ils sont les maitres de faire une capitulation, — attendez seulement la première bombe qui descendra par la cheminée se mêler aux légumes du pot au feu, — et Paris pris, — l'ennemi le gardera au moyen des fortifications.



Parisiens, mes bons amis, — on vous a persuadé — qu'il fallait vous faire une chemise d'amiante pour le cas où votre maison brûlerait, au lieu de vous conseiller d'éteindre le feu, je le veux bien. — Je sais bien que j'attaque l'opinion de la majorité, — que je n'ai de mon côté que les gens d'esprit et de bon sens, c'est-à-dire le petit nombre; — je sais bien qu'on va encore m'écrire des lettres anonymes injurieuses et menaçantes; — mais, voyez-vous, — en vérité, je vous le dis, — il viendra un jour — où personne ne voudra avoir été partisan des fortifications, — où la Chambre qui les a votées en tirera quelque sobriquet fâcheux.



Depuis que M. Thiers a le projet d'écrire l'histoire de Napoléon — et qu'il a écrit son nom sur les bottes de la statue de bronze de la place Vendôme, il s'identifie avec le per-

sonnage d'une façon extraordinaire; — chaque fois que dans la discussion des fortifications on a parlé de l'empereur, — et Dieu sait si on en a assez parlé! — il a demandé la parole comme pour un fait personnel.



Un matin, — en lisant le compte-rendu de la séance de la Chambre des députés, dans un journal partisan des fortifications, — j'ai espéré qu'il était arrivé des forts détachés comme autrefois de la tour de Babel, et que nous en étions délivrés, — voici ce que disait le journal partisan des forts:

« L'agitation et les sentimens produits par ce discours se manifestent librement lorsque M. Soult est descendu de la tribune. M. Odilon Barrot essaie en vain de parler; le tumulte couvre sa voix. M. Billault court à la tribune; l'assemblée est hors d'état de rien entendre.

Bientôt tous les membres quittent leur place et descendent dans l'enceinte. Les ministres restent dans une solitude complète et dont ils paraissent effrayés. La séance reste suspendue. »

Cette chance de salut a manqué.



Tout en fortifiant Paris, — on a cependant, pas un amendement, à peu près établi que la capitale ne serait pas classée dans les villes fortifiées. — C'est une critique assez heureuse de l'opération, — et si M. *Lherbette* l'a faite exprès, je l'en félicite sincèrement.

Cela rappelle un peu l'histoire de ce monsieur qui, ne trouvant pas son parapluie, écrivit à un ami chez lequel il croyait l'avoir laissé; — puis tout-à-coup avisant qu'il l'avait serré, — cacheta cependant sa lettre après y avoir ajouté un *post-scriptum :*

« Mon cher ami,

» Fais-moi le plaisir de chercher mon pa-
» rapluie que je crois avoir laissé chez toi.

» M***. »

« *P. S.* Ne t'occupe pas de mon parapluie, il
» est retrouvé. »



Paris non fortifié, — c'est le roi des échecs; — quand il est *mat*, la partie est perdue; — mais on ne le prend pas et on recommence.



Paris non fortifié, c'est une ville de rendez-

vous pour le monde entier; c'est la capitale du plaisir, de l'esprit et de la pensée.

C'est là où viennent se reposer les rois exilés par les peuples, et les peuples destitués par les rois; — c'est là que de toute part on vient étaler ses joies et cacher ses misères.—Paris, c'est la grande Canongate du monde entier.



L'ennemi! mais Parisiens, mes bons amis, —il est au milieu de vous;—l'invasion! mais elle est faite;—votre ville! mais elle est prise, — par les brouillons, par les bavards, par les ambitieux de bas étage, par les avocats parvenus et les fabricans de chandelle enrichis et mécontens.



Invasion plus cruelle mille fois que celle de l'étranger,— car l'étranger respecterait Paris, — Paris où il vient s'amuser, — Paris, son rêve et son Eldorado, — Paris qui appartient au monde et auquel le monde appartient.



Parisiens, — Parisiens, — vous me rappelez les Troyens introduisant dans leur ville le cheval de bois, — cette horrible machine, —*machina fœta armis*,—pleine d'armes ennemies, — et moi, — semblable à Laocoon, — je lance ma javeline contre le cheval de Troie, et je m'écrie :

O miseri quæ tanta insania cives.

. . . .

Mais je suis la Cassandre de Troie, — et je parle à trop de Cassandres.

Aut hoc indusi liguo occultantur achivi,
Aut hæc in nostros fabricata est machina muros
Aut aliquis latet error. . . . .



Les grands peuples libres se sont défendus avec des murailles de poitrines et de bras. — Les peuples fatigués ou déchus se cachent derrière des murailles.



N'avez-vous pas — ri, — mon cher monsieur, quand vous avez vu que juste à l'instant où l'on votait une loi ruineuse, — honteuse et ridicule pour préserver Paris des horreurs de l'ennemi et notamment de la *perfide Albion*, les membres des deux chambres anglaises —parlaient avec affectation de leur estime et

de leur sympathie pour la France, — et prononçaient à l'envie des paroles de paix et d'amitié, — comme pour rendre la chose plus drôle et y ajouter encore un peu de comique, s'il était possible.



Provisoirement, — il faut jeter les yeux sur les ravages que va faire autour de Paris le génie militaire, — et se demander — si une invasion de Tartares et de Cosaques causerait une pareille désolation.

TRACÉ DES FORTIFICATIONS.

Le tracé du rempart bastionné à élever à l'entour de Paris, restant comme le génie l'a

tracé, et la zone de servitude étant fixée à 210 mètres, ainsi qu'on l'annonce, voici, d'après le *Journal du Commerce*, la liste exacte des bois, plantations, maisons, usines à raser :

1. Une partie du village du Point-du-Jour, sur la route de Sèvres ;

2. Près de la moitié du bois de Boulogne, car la zone actuelle a à peine 50 mètres devant le fossé ;

3. Toute la porte Maillot, ou bois de Boulogne ;

4. Tout le quartier d'Orléans ou de la Mairie, à Neuilly et aux Thernes ;

5. Une bonne partie du parc royal de Neuilly;

6. Plusieurs usines et maisons particulières situées au levant de la route de la Révolte ;

7. Tout le village situé entre les Batignolles et Clichy, sur la route de la Révolte;

8. Plus de 40 maisons, bâtimens, auberges et usines sur la route de Saint-Denis à La Chapelle ;

9. Une une partie de la Petite-Villette;

10. Presque tout le village des Prés-Saint-Gervais, qui se trouve à la gueule du canon, du rempart couronnant les hauteurs de Belleville à l'ouest;

11. Une partie du village de Pantin ;

12. Toutes les maisons de la rue qui conduit de la place des Communes de Belleville à Romainville;

13. Toutes les plantations des lieux dits les Bruyères et la Justice;

14. Une partie du village de Bagnolet ;

15. Plus de la moitié du village de Saint-Mandé ;

16. Plus de 50 maisons de maraichers dans la vallée de Féchamp ;

17. Le parc et le château de Bercy tout entiers ;

18. Une partie du village de la Maison-Blanche, sur la route de Fontainebleau ;

19. Une partie de Gentilly ;

20. Presque tout le Petit-Montrouge ;

21. Enfin plus de 200 maisons, usines et manufactures, à Vanvres, Clamart, Vaugirard, Issy, Grenelle et Beau-Grenelle.

Quant aux arbres à abattre, aux jardins à

à détruire, aux clôtures à renverser, aux carrières à fermer, le nombre en est énorme.

Toutes les voies de petites communications se trouveront interceptées ; les embarras et la gène qui en résulteront sont incalculables.

Puis enfin il faudra jeter des ponts-levis, masqués par des ouvrages avancés, sur toutes les grandes routes.



Donc, par un vote de la Chambre des députés, — Paris est détruit. — Il faut créer un autre Paris morne, — ennuyeux, ennuyé ; — tu l'as voulu, — Georges Dandin ; — ce n'est pas cependant que ceux qui le demandaient avec le plus de ferveur y tinssent en réalité beaucoup ; non, il faut crier pour ou contre quelque chose ;

— l'enthousiasme avec lequel on crie n'a pas de rapport à la chose pour laquelle ou contre laquelle on crie; — on crie pour crier, — tout est bon pour prétexte. — Vous rappelez-vous, — il y a deux mois à peine, — l'indignation, les cris, les lithographies, — les plâtres — pour Mehemet-Ali, — qui allait être abandonné par la France; — le jour où son affaire a été décidée, vous auriez cru que les cris allaient redoubler? — pas du tout; on n'y pensait plus. — Mehemet-Ali, — qu'est-ce que Mehemet-Ali? — Ah! oui, — un vieux, — un Egyptien. — Oh! bien, oui; mais il s'agit des fortifications.



Parmi les choses que l'on fait croire aux Français, — il faut compter celle-ci : qu'ils ont un gouvernement constitutionnel composé de trois pouvoirs égaux.

Il sérait curieux de savoir quel est le pouvoir qu'exerce la Chambre des pairs; — elle n'a pas encore voté la loi des fortifications, et il n'est personne qui ne la considère comme parfaitement établie.



Cependant, MM. les pairs, vous qui comptez parmi vous la plupart des grandes illustrations du pays, — ce serait là pour vous l'occasion d'un beau réveil.

Ce serait une grande et noble chose,— qu'un vote à une immense majorité, qui dirait :

Alte-là, MM. les avocats parvenus, — MM les marchands de bas retirés, — MM. les épiciers enrichis; — nous, les derniers gentilshommes; — nous, les descendans des héros qui ont rendu la France glorieuse et triomphante;— nous,

les restes de la vieille noblesse française; — vous avez assez ruiné, dévasté et avili ce pauvre pays, — nous vous défendons d'aller plus loin.



Nota bene. — Deux ou trois pairs feront des discours spirituels contre le projet de loi; — après quoi la Chambre votera *pour* le projet de loi.



Le théâtre Italien demande à résilier son traité.

Ces mêmes hommes qui ont fait tant de bruit sous prétexte du progrès, — sont arrivés à leur but qui est de faire à leur profit recommencer une époque à la civilisation comme on fait recommencer un air à une tabatière à musique en tirant un ressort.



La charte était une échelle, ils la tirent après eux. Leurs cris de guerre contre les pri-

viléges et l'absolutisme, avaient pour but non de les renverser mais de les conquérir.



La France est jouée—à pile ou face entre les talons rouges du comptoir et les tribuns de l'estaminet.



La pièce tombe face.

Et ici, avec le vote de la chambre, commence le règne provisoire des talons rouges du comptoir, — qui au moyen des fortifications se font un peu accessoirement hauts barons et seigneurs féodaux.



M. Casimir Delavigne a eu l'honneur de faire hier *la révérence* au roi ; on a remarqué, comme costume de bon goût, son habit de taf-

fetas céladon, et ses bas de soie de couleur de rose ; — il aurait bien voulu *monter dans les carrosses du roi*, — mais il n'a pu *faire ses preuves* quoiqu'il se pique de bonne maison ; mais sa famille était de robe et n'a jamais été dans les grandes charges.



On a hier promené par la ville, en grande procession, le *chef de saint Jean-Baptiste*, pour empêcher les vignes de geler par le froid qui a repris.



MM. T. de R., — R. de G., — et Eug. B., les deux premiers jeunes gentilshommes, *appar-*

tenant à monseigneur le Dauphin, et le dernier *de plume*, sont sortis hier d'un *cabaret* de la place de la Bourse, après le couvre-feu, et un peu *jolis garçons*, arrêtés par *le guet*, ils ont battu *l'exempt* et *ses archers*; — **M.** *le lieutenant* civil en a été informé et veut, dit-on, porter l'affaire au parlement.



On assure que la petite ***, de l'Opéra, plus connue sous le nom de *Fifille*, qui a été à **M.** le duc de ***, et qui a depuis passé au comte de ***, va entrer *en religion*.



M. Alphonse Karr, *gazetier,* qui s'est permis de réciter dans quelques *ruelles,* une épigramme contre monseigneur Thiers, grand connétable de France, a été rudement ***bâtonné*** par sa *livrée.* — Il a chargé M. Léon Gatayes *d'appeler* M. Thiers, mais *MM. les maréchaux* — ont décidé que M. Karr n'étant pas d'épée, n'avait aucun droit à une réparation de ce genre.



M. Roussin vient d'être nommé général des galères de sa majesté.

MM. Théodose Burette et Léon Bertrand, pris en flagrant délit de braconnage *sur les terres du roi,* — ont été condamnés à être *pendus haut et court.* — Leurs parens ont voulu se jeter aux pieds du roi, — mais malgré la protection du R. P. Oll***, confesseur de

sa majesté et de M. Barthe qui vient *de traiter de la charge de premier président de la cour des aides* avec M. Persil. — Ils n'ont pu parler à sa majesté.



Au bal de l'ancienne liste civile, la société a paru mieux composée qu'au bal au profit des inondés de Lyon, où il faut dire qu'elle était beaucoup plus nombreuse.— M. de Ganneron, duc de la Cassonade, l'un de nos plus élégans seigneurs, — y a dit ce mot qui a été approuvé : Le Parisien est généreux mais très laid.



Monseigneur *le Dauphin* — y a paru avec une magnifique cotte de maille *de Milan* et un *pourpoint garni de vair*.



Les jeunes gens du commerce semblaient s'y être donnés rendez-vous, ils étaient tous si frisés et si pommadés, que la réunion de ces divers cosmétiques produisait un mélange horriblement nauséabond.

Une femme du monde disait : C'est singulier, à chaque instant je crois voir une figure de connaissance, et ce n'est qu'après que je me rappelle que ce monsieur que j'ai failli saluer n'est connu de moi que pour m'avoir vendu du satin ou de la dentelle. — Celui-ci — est très cher, — celui-là surfait beaucoup, — cet autre aune à ravir. — La truie qui file y avait ses représentans. — Ainsi que l'Y grec,

— les deux magots, — le chat qui pèche, — et la balance d'or.



On remarquait la fleur de la nouvelle noblesse française, de puissans barons et des seigneurs avec leurs dames.

M. Gentil Vidame de Saint-Ouen, — duc du Chat qui pèche, — avait un costume des plus galans, surcot mi-partie avec blasons de l'un en l'autre, doublé de petit-gris et menu vair, tricot également mi-partie d'écarlate verte et d'écarlate blanche, manches déchiquetées en barbe d'écrevisse, souliers à la poulaine, rattachés au genou avec une chaîne de pierreries camail nacarat à queue du même, aumônière en dague, gants de fauconnerie en buffle, gar-

nis avec un tiercelet d'autour dûment chaperonné et clocheté.



On a remarqué sa voiture : il porte de sinople à deux ablettes d'argent, adossées, écartelé de gueules à trois chats au naturel, passant, avec un bonnet de coton, en abîme au trescheur d'or, le tout timbré d'un chapeau de soie imperméable avec des lambrequins assortis, et l'ordre de la Légion-d'Honneur *contournant*.



Mme Martin (du Nord), la chancelière, avec

la tunique à la Spartiate, fendue sur la cuisse, et retenue d'agrafes de pierreries, le manteau de peau de panthère, la demi-lune de diamans et les cothurnes opales, glacées de paille, et le sourire bleu de ciel de Diane allant visiter Endymion ; elle a sur le dos la trousse (pharetra) de rigueur où elle serre ses gants, ses flacons de sels d'Angleterre, son mouchoir de Chapron (spécialité) et les trente-deux sous pour son fiacre.



MADAME BARTHE, — *femme du lieutenant criminel,* — rotonde goudronnée et fenestrée en truelle de poisson, béguin à la Médicis *orlé* de perles, corsage à pointe, manches déchiquetées et tailladées à l'espagnole, vertugadin à sept pans, souliers carrés losangés de rubans feu, gants cousus et brodés d'or de Florence, parfumés de benjoin et de civette, aumônière

de velours incarnadin, ouvré et ramagé de la façon la plus galante du monde, chemise et robe de dessous garnies de point de Venise.



M. Fould, — *comte de Jérusalem*, —turban à l'orientale, caftan de brocard, barbe pailletée de limaille d'or, l'anneau de Salomon à l'index de la main gauche, une roue jonquille au milieu du dos, et les pantoufles jaunes de rigueur.



M. de Rambuteau, — *échevin de la ville de Paris*, —poudré à frimats, coiffé à l'oiseau

royal, habit à la française de velours épinglé, gorge de colombe, boutons tabatière, renfermant chacun une lettre du nom de ce monsieur, veste lilas glacé, brodée de soie couleur sur couleur, boutons en pointe de diamans, culotte de drap d'or, doublée de toile d'argent, claque garni de plumes, à un louis le brin, cravate en maline de la bonne faiseuse, épée la poignée en bas, à lame de baleine, fourreau de chagrin, dragonne de rubans d'argent, baudrier congruant, deux montres à miniature, bonbonière en ivoire de Dieppe, garnie de pralines à la Reine.



Mme Leboeuf, *duchesse du denier douze*, coiffée en hérisson avec un œil de poudre, deux repentirs au naturel, des assassins au coin de la bouche, un corset cuisse de nymphe émue, lacé d'une échelle de rubans assortis, jupes de

linon des Indes, à paniers relevés de roses pompon et de papillons de porcelaine de Saxe, bas chinés à coins, mules à talons rouges, patins d'un demi pied de haut, du rouge.



Mgr. Gouin, *baron de la rue Tiquetonne.* — Ancien surintendant général des finances, perruque in-folio, canons du grand volume, juste-au-corps à brevet, veste mordorée, jarretière de diamans, souliers à oreilles, canne d'ivoire à tête de porcelaine, tabac d'Espagne dans les poches à la façon de M. le prince, solitaire extravagant au petit doigt de la main droite.



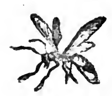
M. Roger *(du Nord), grand maître de l'artillerie.* — Juste-au-corps de buffle, ceinturon bouclé de fer, bottes à entonnoir, grègues de cuir de Cordoue, agrémens de nompareille rouge, col rabattu, cochelimarde de Tolède, baudrier piqué, feutre à plume rouge, gilet de flanelle à maille d'acier, royale et moustaches poignardant le ciel.



A la chambre, pendant la discussion des fortifications, M. de Lamartine s'est embrouillé dans les nouvelles mesures, et a proposé de charger un canon avec plusieurs milliers de poudre.



A la représentation au bénéfice de Mario, — Mlle Albertine avait un diadème en pierreries si indécent, — que le prince de Joinville et le duc de Nemours, ne pouvant en supporter l'éclat, se sont retirés au fond de leur loge — pendant tout le temps qu'elle a dansé.



M. ***, qui m'a paru un honnête garçon de quarante-cinq ans environ, a eu autrefois le bonheur de rendre un service important à Mme Adélaïde, sœur du roi.

Tout récemment, et peut-être en voyant l'état peu agréable des rues de Paris, il a pris fantaisie à M. *** de travailler à l'embellissement et à l'assainissement de la grande cité.— Il se rend alors chez son ancienne obligée, lui expose des plans, des résolutions, et reçoit d'elle, avec l'accueil le plus gracieux et le plus cordial, une lettre de recommandation pour le chef de l'édilité parisienne.

Cette lettre était conçue en termes tellement

vifs et pressans, que M. *** dut penser naturellement à l'embarras qu'éprouverait M. Delessert pour satisfaire la princesse sans se démettre de ses fonctions en faveur du recommandé.

La lettre remise, on annonça une réponse prochaine. Il fallait bien, en effet, prendre au moins quelques jours pour se décider à accomplir le sacrifice que la princesse paraissait désirer, ou du moins pour l'éviter d'une manière convenable et par un palliatif suffisant.

Enfin la lettre d'investiture arrive, et voici ce qu'elle contenait :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous annoncer que vous
» serez *incessamment* admis PROVISOIREMENT
» à remplir les fonctions D'ASPIRANT AU SURj
» NUMÉRARIAT dans l'administration de la
» salubrité publique.

» J'ai l'honneur, etc. »

M. *** assure qu'il a répondu par une lettre très piquante.



Il y a en Belgique plusieurs contrefaçons des *Guêpes* — à divers prix. — Mon ami Gérard de Nerval m'écrivait dernièrement : — « J'ai vu » votre portrait dans la contrefaçon belge, — » je ne vous cache pas que vous êtes fort con- » trefait. »

Un autre voyageur m'écrit aujourd'hui même :

« J'ai vu *les Guêpes* : je te porterai le volume » où est ton portrait. — Dieu ! que tu es laid. »

La contrefaçon belge, — pardon, messieurs, les libraires belges, de vous faire imprimer ceci

— la contrefaçon belge est appelée par les gens sévères — un vol.

Car sans faire entrer les auteurs dans le partage d'aucun bénéfice, la librairie belge — fournit à leur détriment leurs ouvrages à toute l'Europe, — à un prix naturellement inférieur à celui auquel les vendent les libraires français qui sont obligés de partager avec les auteurs.



Pour moi, je ne me plains jamais de ces choses-là, — et chaque fois que je mange un pain et deux harengs, — je serais enchanté que les miettes pussent nourrir cinq mille hommes, — et je n'élèverais aucune réclamation — quand ces miettes auraient un peu l'air de rognures.

M. Jamar, — celui qui, je crois, contrefait *les Guêpes* en Belgique avec le plus de succès, connaît sans doute cette insouciance, car en me priant de faire quelque chose qui lui sera agréable, — il commence ainsi sa lettre :

« Monsieur A. Karr,

» En ma qualité d'éditeur de votre ouvrage,
» *les Guêpes*, à Bruxelles, je me crois permis
» de vous adresser une demande, etc., etc.

» JAMAR. »

« Je prie M. Jamar de m'envoyer des détails sur ce qu'il me demande et de relire les dernières lignes de mon volume de janvier.

» Son serviteur,

» A. K. »



On disait hier, en grosse compagnie, que M. Couveley, peintre du roi, qui a l'habitude de porter beaucoup d'or sur lui, — a été assailli par des malandrins qui lui ont pris la bourse et ses deux montres.



M. Cousin a acheté la charge de premier porte-parasol du roi.



A une soirée un de ces jours derniers.

Un jeune homme appelé Batta a joué du

luth avec quelque succès, — on a également applaudi le téorbe du sieur Artot.



Malgré les craintes sinistres inspirées par M. Gabrie, le maire de Meulan, les cultivateurs de cette commune ne sont pas encore venus sur Paris. — Puissent les fortifications être prêtes à temps pour repousser ces barbares. M. Chambolle, nommé mestre-de-camp, par ordonnance royale, vient de lever une compagnie de mousquetaires.



M. de Montalivet, intendant de la liste civile, va prendre le titre de trésorier de l'épargne.



Un monsieur, qui occupe une position assez importante, sous ses ordres, — a trouvé un moyen ingénieux d'augmenter ses appointemens; il écrit de temps à autre des lettres très menaçantes, — aux gardiens, — portiers ou conservateurs, — je ne sais comment on les appelle, — des résidences royales et des châteaux appartenant à S. M. — Il leur annonce que divers rapports l'obligent à mettre en doute leur zèle et leur activité dans les fonctions qui leur sont confiées. — Certes, il lui répugnerait beaucoup de leur causer du chagrin; mais, cependant, il ne peut, sans manquer lui-même à son devoir, se taire plus long-temps sur l'inexactitude de celui-ci, — sur la négligence de celui-là, etc., etc.

Ces braves gens, qui savent parfaitement ce que veut dire le monsieur,— font tuer quelques chevreuils, —quelques lièvres, — quelques faisans sur les terres du roi, — et les expédient en bourriches à leur farouche censeur, qui les vend immédiatement à Mme Chevet, veuve d'un célèbre Me Queux du Palais-Royal.

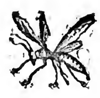


Au bal de l'Opéra, on a toujours l'usage de souper après le bal, vers trois heures du matin, — usage charmant qui méritait bien d'être conservé comme il l'est. — En effet, on passe la nuit au bal, morne, froid, taciturne, endormi. Après quoi on fait un excellent souper qui vous réveille pour aller vous coucher, vous met en belle humeur et vous inspire les plus jolis mots que vous dites au cocher de fiacre. — Vous frappez à votre porte avec une gaîté folle. Il n'est pas de mots piquans, fins,

spirituels que vous n'adressiez à la portière. — Vous montez votre escalier en riant vous-même de ce que vous vous dites de joli: — Vous faites à votre domestique des épigrammes sanglantes, et vous vous couchez en proie à la plus heureuse disposition d'esprit pour veiller et amuser vous et les autres.



On a remarqué l'absence de M. Romieu.



M. Paul Foucher a, hier, donné les violons à Mlle de C***. — Le guet a voulu s'y opposer, à cause de l'heure avancée ; mais ce jeune gen-

tilhomme l'a mis à la raison, lui et ses hallebardes, au moyen de quelques pistoles.



M. Lerminier, qui est, dit-on, grand clerc, vient d'être, par lettres du roi, nommé conseiller au parlement de Rennes.



Le même jour, on a donné à M. Roger (du Nord) le gouvernement du Beauvoisis.



A la dernière représentation de la petite Rachel, — on a étouffé deux portiers du théâtre. — MM. les échevins de la ville devraient bien faire en sorte que de tels accidens ne se renouvelassent pas. — On a remarqué sur les bancs du théâtre la fleur de la noblesse française. — M. Barthe, ex-procureur au Châtelet, a voulu s'y aventurer, mais quoiqu'il fût mis au goût du jour, avec un habit de satin à fleurs, des culottes fleur de pêcher et des bas verts, — les jeunes seigneurs se sont arrangés pour qu'il n'y pût trouver place.



Plusieurs journaux ont imprimé des lettres du roi — assez bizarres. — Ces lettres traitent fort mal la France et Paris et ses *aimables faubourgs*. — Elles manifestent de temps à autre un vif désir de voir *les Français écrasés*, etc., etc.

Certes, si les lettres étaient authentiques, — le roi n'aurait absolument qu'à s'en aller.

Mais les journaux qui les ont publiées sont déférés au procureur du roi sous l'accusation de faux et de diffamation.

Il paraît cependant que les trois premières

sont vraies et qu'on ne peut leur reprocher que des interpolations ; les autres sont, dit-on, fabriquées à Londres.

On assure que l'on a déjà fait acheter au roi plusieurs lettres de ce genre, et que cette fois on espérait le même résultat.

On dit que *la Contemporaine* est compromise dans ce trafic.



Mais comme le roi demandait ce que c'était que ces lettres et combien on en voulait, — on lui répondit — 3,000 fr. de chaque.

— Elles sont apocryphes, s'écria-t-il.



C'est sur le refus de la liste civile qu'on les a données ou vendues aux journaux. Le ministère espérait mettre la main dessus dans les nombreuses saisies qui ont été faites, — mais on n'a pas réussi.



Il serait bien singulier que l'humanité, sous prétexte de progrès, fût dans une fausse route et qu'il lui fallût essayer maintenant de revenir sur ses pas. — Voici le résumé d'un travail statistique fort important, les recherches que nous venons de faire nous ont conduit à établir :

« 1° Qu'à mesure que l'instruction s'est propagée d'année en année, le nombre des crimes et des délits s'est accru dans une proportion analogue ;

» 2° Que dans le nombre de ces délits ou de ces crimes la classe des accusés sachant lire et écrire entre pour un cinquième de plus que la classe des accusés complètement illétrés, et que la classe des accusés ayant reçu une haute instruction y entre pour *deux tiers* de plus.

En d'autres termes, quand
25,000 individus de la classe totalement illétrée fournissent 5 accusés,

25,000 individus de la classe sachant lire et écrire en donnent plus de 6
25,000 individus de la classe ayant reçu une instruction supérieure en donnent plus de 15

» 3° Que le degré de perversité dans le crime,

et les chances d'échapper aux poursuites de la justice sont en proportion directe avec le degré d'instruction ;

» 4° Que les récidives sont plus fréquentes parmi les accusés ayant reçu l'instruction que parmi ceux qui ne savent ni lire ni écrire.

J'ajouterai que ce résultat ne m'étonne pas le moins du monde, — et s'il me restait du papier blanc, — je développerais ma pensée, ce qui sera pour un autre jour.

Passons à d'autres progrès.

L'asphalte des boulevarts, qui fond, l'été, rend le nettoyage plus difficile l'hiver, et a causé un nombre effroyable d'accidens.

Le gaz se gèle — ou éclate, — et a asphyxié une famille de six personnes.

Le chemin de fer de Saint-Germain met souvent trois heures à faire la route, — une heure et demie de plus qu'un bon cheval.

Les caisses d'épargne ont élargi la conscience des domestiques, — et leur permettent de se figurer que le vol n'est que de la prudence; — ils dépouillent leurs maîtres sans scrupule, maintenant que cela s'appelle : — *Songer à l'avenir.*

Il viendra un jour un homme qui inventera les routes pavées de grès et bordées d'ormes, — et cet homme sera appelé le bienfaiteur de l'humanité.



La baronne de Feuchères a laissé par son testament 100,000 fr. à M. Ganneron, duc de la cassonade, — et 100,000 fr. à M. Odilon Barot, marquis de la Bazoche. — Ces deux seigneurs ont d'abord laissé dire qu'ils avaient donné leurs legs aux pauvres. — Puis ils ont fait mettre dans les journaux qu'ils ne pouvaient avoir donné des legs qu'ils n'avaient pas encore reçus. — Sans dire cependant ce qu'ils en comptent faire ultérieurement.

Or, j'ai la douleur de dire à ces deux seigneurs que je ne trouve pas qu'ils manifestent en cette occasion suffisamment de courage et de loyauté. — Si Mme de Feuchères leur a

laissé ce souvenir, — c'est qu'ils étaient non seulement ses conseils — mais ses amis fort dévoués,— du moins ils le lui disaient. Ce que je sais de fort bonne part. — Laisser penser par de semblables réticences qu'ils n'accepteront peut-être pas le legs, — c'est donner une force nouvelle à tout ce qui a été dit contre Mme de Feuchères.



Le libraire Ladvocat m'est venu voir il y a quelques jours et m'a dit :

— Je ne suis plus libraire; —considère-moi comme un billet de faire part de la mort de la librairie.

— Et pourquoi, lui demandai-je ?

— Ah ! pourquoi ? —C'est que pour vendre

des livres, — il faut d'abord qu'il y ait des livres.

— Eh bien ?

— Eh bien ! la politique et les affaires m'ont pris tous *mes* écrivains, — tous mes ouvriers.

S'il n'était pas ministre,

M. Villemain ferait son *Histoire de Grégoire VII et des Pères de l'Église*, —pour laquelle il avait déjà rassemblé des matériaux. Sans la politique qui les a tous pris ,

M. de Barante écrirait son *Histoire du Parlement de Pavis* ;

M. Thiers, celle du *Consulat et de l'Empire;*

M. Mignet, l'*Histoire de la Ligue;*

M. Guizot, l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre ;*

M. Malitourne, l'*Histoire de la Restauration ;*

M. de Salvandy, l'*Histoire de Napoléon ;*

Etc., etc.: à peu près soixante-dix volumes. Tous travaux commencés et qui m'étaient promis.



Les difficultés qu'a faites l'Académie pour recevoir M. Hugo, l'a fait plus honnir depuis quelques années peut-être qu'elle ne l'a jamais été.—Les académiciens, du moins le parti Joconde, lui attribuent ces avanies, et l'un

d'eux a dit le jour de la nomination : M. Hugo entre à l'Académie comme on épouse une fille qu'on a déshonorée.



Au moment où on faisait semblant d'enlever les neiges et les immondices, ainsi que je l'ai raconté dans le volume précédent, je descendais la rue Laffitte dans un cabriolet de louage ;—je remarquai un tombereau arrêté, —ce tombereau était chargé de neige, et le charretier qui le conduisait jetait cette neige dans la rue Laffitte ;—c'est étonnant,—pensai-je en regardant d'énormes tas contre les maisons ; — il y a cependant assez de neige dans la rue Laffitte. Pourquoi y en apporte-t-on ? Après avoir long-temps réfléchi,—je demandai à mon cocher s'il savait pourquoi on apportait de la neige rue Laffitte ;—le cocher

le savait parfaitement, et il m'expliqua le mystère.

Les conducteurs de tombereau, à mesure qu'ils sont chargés, reçoivent, pour chaque tombereau, un cachet que plus tard ils échangent contre deux francs, prix fixé pour chaque voyage. — Mais, au lieu de conduire leur tombereau à la rivière ou à tout autre endroit désigné, — ils rejettent dans une rue ce qu'ils ont pris dans une autre ; — par ce moyen, ils ménagent leurs chevaux, et font quatre fois autant de voyages dans une journée.



Chez M. de Rambuteau, à la préfecture de la Seine, M. de B., voyant passer un domestique qui portait des glaces, voulut en prendre une. — Pardon, monsieur, dit celui-ci, mais

elles sont pour *ces dames*. —Qu'est-ce à dire, *maraud*(1), s'écria le gentilhomme; —et il lui donna un coup de botte comme Debureau en donne à son théâtre avec tant de succès; — le domestique posa son plateau à terre et se rua sur le gentilhomme. — Ils se colletaient convenablement lorsque M. *** les sépara, ou plutôt tira M. de B. des griffes du *maraud*. — On avait cru d'abord que cette scène, qui s'était passée dans un salon écarté, n'avait pas eu de spectateurs; — mais on avait compté sans madame Dosne, qui ne s'est pas privée d'en faire des récits.



(1) *Maraud* est un mot qui se disait sous Louis XIV et sous Louis XV; on le retrouve dans les comédies de ce temps-là.

(1) Au temps où l'on appelait les gens *maraud*, on ne portait pas de bottes dans le monde; la réunion de ce mot et des bottes rend M. de B. coupable d'un anachronisme.

Il paraît que M. de R****, maltotier qui n'a pas le moyen de ne pas être très laid, — ainsi qu'on a pu s'en assurer à l'une des dernières expositions des peinture, où figurait sa *portraiture*, n'est pas non plus assez riche pour être très bien élevé.— J'étais l'autre jour dans une maison où, voulant faire un compliment à un artiste, qui avait fort bien joué de la mandore,—il lui dit devant la maîtresse de la maison, — vous voyez, monsieur, combien on aime votre talent on va vous entendre *partout*.



On racontait à ce sujet qu'à une époque où il était était commis chez M. Hainguerlot, — il jouait un jour chez son patron, quand une personne placée derrière lui voulu parier et mit au jeu une pièce de cincq francs. M. de R*** prit la pièce avec deux doigts, et la tendant

dédaigneusement par dessus son épaule, dit sans tourner la tête: « J'ai l'habitude de ne jouer que de l'or. » Et moi, dit madame Hainguerlot, car c'était elle, j'ai l'habitude de ne jouer qu'avec des gens bien élevés.



Dis-moi donc, Gustave, à quelle époque, au collège, — commencions-nous à fumer de l'anis dans des pipes neuves, — et des morceaux de baguettes à habit

C'était je crois en troisième.

Eh bien ! — aujourd'hui, on fume en troisième du tabac de caporal dans une pipe culottée.

Te souvient-il qu'en sixième, nous étions

— tout déchirés, déguenillés, — montant aux arbres, — jouant à la balle et aux barres; — les élèves de sixième aujourd'hui sont des messieurs, ont des cannes, et le fils de *** du Théâtre-Français, lisse ses cheveux, avec des bâtons de cosmétique.

Voici du reste une annonce que je prends dans un journal:

A l'occasion de la Saint-Charlemagne et *à la demande des élèves*, on donne aujourd'hui au Palais-Royal *Vert-Vert*, *Mme de Croutignac*, *Indiana et Charlemagne*, le *Lierre et l'Ormeau*.

C'est-à-dire les pièces les plus libres du répertoire.

L'éducation du collége est bien plus complète que de notre temps.

Je ne m'aperçois pas que M. Villemain fasse la moindre attention à cela.



A propos d'une pièce de M. Gozlan, ridiculement tour à tour permise, — défendue, repermise et définitivement défendue,

On raconte que M. Boccage, artiste dramatique, — voulant rassurer le ministre de l'intérieur qui craignait que cette pièce ne fût le prétexte de quelque tumulte, dit à M. Duchâtel : — Monsieur le ministre, je réponds de tout, — je réponds qu'il n'y aura pas de bruit.

Monsieur Boccage, aurait répondu le ministre, je m'en rapporte bien à vous ; mais si, par hasard cependant, vos prévisions étaient trompées, et si on me demandait des explica-

tions à la chambre, j'aurais mauvaise grace à monter à la tribune et à dire : Messieurs, M. Boccage m'avait répondu qu'il n'y aurait pas de bruit.



A propos de la même pièce, M. Boccage a, dit-on, écrit à M. Perpignan, censeur : Je vous jeterai *par les fenêtres*.

M. Perpignan lui a répondu :

« On ne jette plus par les fenêtres,— c'est une expression vieillie qui m'obligerait à vous répondre par une locution non moins surannée, — je vous couperai les oreilles. »



Outre les vaudevillistes invalides que j'ai déjà signalés comme se reposant de leurs travaux dans les sinécures administratives, il faut remarquer, — à propos de la Chambre des députés, — qu'elle renferme un grand nombre de commerçans qui, à l'âge où ils se retirent du négoce, c'est-à-dire quand ils ne se sentent plus capables du commerce de détail et de demi-gros, — se mettent à gouverner le pays, — au lieu de se retirer à la campagne et de se livrer à la pêche à la ligne, — comme ils faisaient avant l'invention du gouvernement dit représentatif.



Au sujet des lettres attribuées au roi, on a fait arrêter le gérant et le rédacteur en chef du journal *la France*, — contrairement aux lois qui régissent la presse.

Le National qui a fort poussé aux fortifications s'en étonne et s'en indigne. — Pour moi je m'étonnerais bien plus qu'un roi auquel on donne des citadelles et des bastilles plus qu'il n'en demande, ait la magnanimité de ne pas faire pendre M. de Montour et M. Lubis. — A propos de quoi, je prie S. M. Louis-Philippe d'agréer l'hommage de mon admiration pour sa mansuétude extraordinaire. — Mais un roi qui sort de dix ans de constitutionalité — ressemble beaucoup à un oiseau échappé de sa cage, — il ne prend pas son vol tout de suite.



La plaisanterie si ingénieuse qui consiste à me faire passer pour mort n'est pas une nouvelle invention. Il y a quelques années, — M. C. avec M. D. et quelques uns de leurs amis, en imagina une semblable au café Anglais, sur M. Duponchel, alors directeur de la scène à l'Opéra.

On fit imprimer des lettres de faire-part, annonçant *la perte douloureuse* qu'on venait de faire de M. Duponchel, et on les envoya à toutes les personnes qui tenaient de près ou de loin à l'Opéra, une invitation *d'assister au convoi, service et enterrement; on se réunira à la maison mortuaire à neuf heures*. Puis on alla à l'administration des pompes funèbres commander un convoi convenable.

A huit heures, le portier de la maison de M. Duponchel vit arriver avec étonnement des ouvriers de l'administration, qui tendirent la porte de noir; — puis arrivèrent le corbillard et six voitures de deuil, — au même instant se présentaient, vêtus de noir et avec une

figure de circonstance, — les chanteurs, les danseurs, les choristes, les machinistes,—les lampistes, se disant : Est-ce étonnant, je l'ai encore vu avant-hier.

— Et moi aussi.

Enfin, on frappe discrètement au logis du mort, et c'est lui qui vient ouvrir.



M. L. se promenant denièrement à cheval au bois de Boulogne, — remarqua une espèce de petite vinaigrette à deux places attelée de deux chevaux plus que médiocres,— harnachés avec des harnais plaqués d'argent, — il s'arrêta un peu frappé de l'air hétéroclite de cette voiture, — et il remarqua des écus-

sons partout ; — sur les sellettes, — sur les mors, — partout où on en avait pu placer avec *cette inscription* :

J. DE *V.*

—Mon ami, demanda-t-il au cocher,—vous avez là une belle voiture et de beaux chevaux, mais pardessus tout, de beaux harnais ; — à qui appartiennent toutes ces belles choses? — Monsieur, répondit le cocher, elles appartiennent à M. de V***.

Et M. L. remit son cheval au trot en songeant à ce M. qui ne consent à se déguiser sous le voile des initiales que jusqu'à concurrence de son DE, semblable aux filles qui, au bal de l'Opéra, ont soin de faire paraître, sous le masque, ou le front, ou les dents, selon qu'elles ont de belles dents ou un joli front.

Ce M. veut bien à la rigueur qu'on ne sache pas que c'est M. J. de V. qui passe, — mais il

ne peut se résigner à laisser ignorer que c'est un **DE.**



Je remarquais dernièrement au bal de la Liste Civile jusqu'où peut conduire le funeste avantage d'avoir un signe dans le dos. — J'ai vu une femme qui a dû avoir à soutenir une grande lutte entre la modestie, que je lui suppose, et l'irrésistible besoin de montrer un signe qui relevait d'une manière invincible la blancheur de sa peau. — Le signe était fort bas.



M. Auguis, baron de la rue de la Huchette, à annoncé qu'il renonçait à exercer le droit de jambage dans ces domaines.



Les nommés Victor Hugo,—Ch. Delaunay,— A. de Vigny, — Théophile Gauthier — et A. de Musset, — vilains, taillables et corvéables à merci, — ont dit-on refusé d'aller battre la nuit les fossés qui entourent le château de M. Jacques Lefebvre, trésorier de l'épargne, comte de onze pour cent, afin d'empêcher les grenouilles de crier. — M. le lieutenant criminel a mis quelques exemps à la poursuite de ces manans.



Parisiens, mes amis — et vous mes bonnes gens de la province, qui aviez, je suppose-envoyé vos députés à Paris pour toute autre chose ; — les affaires vont ainsi parce que la pièce est tombée face, — il arrivera une autre fois qu'elle tombera pile, — et vous m'en donnerez de bonnes nouvelles.

Je n'ai pas besoin d'apprendre au roi Louis-Philippe, qu'à dater du vote de la chambre

des députés sur les fortifications de Paris, il n'est plus roi constitutionnel, — à moins que ce ne soit tout-à-fait son bon plaisir.